

UJAG SXM-SBH

UNION DES JEUNES AVOCATS DE GUADELOUPE
SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY

Pointe-à-Pitre, le 16 mai 2018

Nous, Union des Jeunes Avocats de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy,

- **DÉPLORONS** l'incident révoltant survenu le lundi 14 mai 2018 devant la Chambre des mineurs de la Cour d'appel de Basse-Terre témoignant une fois de plus d'un comportement de certains magistrats qui vise à priver les avocats de notre barreau de leur liberté de parole et ainsi à bafouer les droits de la défense ;
- **CONSTATONS** l'affront subi, par notre ancien bâtonnier, Me Roland EZELIN, qui n'a pu plaider pour son client à cause de convenances personnelles des magistrats ;
- **QUALIFIONS** cet acte inacceptable, d'ultime humiliation portée à tout le corps des avocats ;
- **PRENONS ACTE** du mépris affiché des magistrats à la profession d'avocat et à la défense des justiciables ;
- **REFUSONS** d'être muselés et méprisés ;
- **SOMMES DÉTERMINÉS** à faire entendre notre voix et à faire respecter notre profession ;
- **DÉNONÇONS** cette atteinte intolérable aux droits de la défense ;
- **RAPPELONS** avec fermeté que les bâillons ont été arrachés il y a fort longtemps ;
- **NOUS INSCRIVONS** dans le mouvement de grève qui a été voté en Assemblée générale par les Avocats de notre barreau, ce mercredi 16 mai 2018 ;
- **INVITONS** tous les jeunes confrères à bloquer toutes les audiences de la Guadeloupe et de Saint-Martin le jeudi 17 mai 2018, dès 8 heures ;
- **EXIGEONS** que l'atteinte à la dignité de notre profession soit réparée immédiatement ;
- **MAINTIENDRONS** le mouvement de grève devant la Cour d'assises, tant que notre profession ne sera pas entendue ;

Le Jeune Barreau en colère !

Le Jeune Barreau Solidaire !

L'UJAG-SXM-SBH

Le Président

www.facebook.com/UJA-Guadeloupe